



AGENT DE REMPLACEMENT



Mission

L'agent de remplacement intervient sur une exploitation pour pallier à l'indisponibilité de l'exploitant (pour cause de maladie, d'accident, de formation, de mandat professionnel, de maternité ou paternité, de congés) et réalise les opérations techniques liées à la conduite d'une ou de plusieurs productions agricoles.

Activités



L'agent de remplacement s'intègre à l'exploitation où il intervient et s'adapte à la situation de travail :

- Il prend connaissance de sa mission dans sa globalité et dans le temps.
- Il prépare son adaptation par l'observation de l'environnement de l'exploitation, son organisation et les techniques de productions utilisées.
- En cas d'utilisation de techniques inhabituelles ou peu connues, il s'adapte au mieux à la situation.
- Il cerne son champ d'intervention (étendue du service à rendre) et celui de ses responsabilités (origine des consignes, limites du pouvoir de décision...).
- Il organise son travail de façon rigoureuse (prise de note des consignes...).
- Il accomplit ses tâches de manière autonome et prend des initiatives si nécessaire.
- Il respecte une nécessaire discrétion, voire une confidentialité quant au fonctionnement interne de l'exploitation, ainsi que les codes et les valeurs de celle-ci.
- Il fait, par écrit si possible, un rapport de ses activités permettant une reprise facile des tâches par l'exploitant à son retour.



L'agent de remplacement réalise les opérations techniques propres à la production sur laquelle il

intervient. Il peut ainsi être amené à intervenir sur des activités d'élevage laitier (traite et alimentation des animaux), porcin ou encore sur des activités de grandes cultures par exemple.

Conditions d'exercice

L'agent de remplacement travaille dans un service de remplacement, (groupement d'employeurs auquel adhèrent des exploitants agricoles). Il exerce sous l'autorité de l'entreprise d'accueil, seul ou avec les autres salariés de l'exploitation, son employeur unique demeurant le service de remplacement. Il réalise sa mission pour des durées variables (de quelques heures à plusieurs semaines) dans un ou plusieurs types de productions (élevage, polyculture-élevage et grandes cultures principalement) sur une zone géographique précise.





Compétences et qualités

L'agent de remplacement dispose en premier lieu des connaissances techniques liées aux productions sur lesquelles il intervient. Avoir une aisance relationnelle est également primordiale. Il détient ainsi de fortes capacités d'**autonomie** et d'**adaptation** associées à un goût du changement. Il sait apprécier justement son champ d'intervention et de responsabilité et démontre de bonnes facultés à **s'organiser** et à **mémoriser**. Son sens des relations humaines et ses qualités personnelles, notamment le respect des règles de l'exploitation, lui permettent de s'adapter à des personnes et à des situations diverses.

Formation

- BEPA Conduite de production agricole
- Bac professionnel CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole)
- BTS ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation)

Perspectives d'évolution

L'agent de remplacement peut, avec le développement de capacités d'encadrement, postuler à un poste de **responsable d'élevage ou de culture**. Il peut aussi choisir de s'installer comme **chef d'exploitation**.



David PREVALET, Agent de remplacement, Montbenoit (25).

Quel est votre parcours professionnel ?

Titulaire d'un BTS, je me suis inscrit dans les 4 services de remplacement les plus proches de mon logement en octobre 2003. Le service de Montbenoit a fait appel à mes services pour quelques missions ponctuelles et m'a rapidement proposé un emploi en CDI.

En quoi consiste votre métier ?

Je remplace l'agriculteur dans toutes ses tâches quotidiennes, et principalement pour la traite et le soin des animaux. Je participe aux diverses tâches saisonnières (culture, fenaison...). Je suis responsable du bon fonctionnement de l'exploitation en l'absence de l'agriculteur (ex : vèlages, soins des animaux malades, etc). L'autonomie est une qualité primordiale pour assurer les différentes tâches quotidiennes, et savoir réagir en cas d'imprévu.

Que vous apporte votre métier ?

Ce métier me permet de me perfectionner, de voir différentes techniques de travail, plus particulièrement concernant la traite des vaches. Il me permet également de côtoyer du monde dans le secteur agricole ce qui peut servir pour l'avenir pour connaître les opportunités d'installation car je souhaite m'installer en GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) dans les 5 prochaines années.

Pour en savoir +

- Consulter la fiche Agent de remplacement de la FNSR (Fédération nationale des services de remplacement, www.fnsr.fr).

• Contacter :

ANEFA
4, rue Saint Quentin 75010 Paris
Tél : 01 46 07 58 22 - Fax : 01 46 07 55 50
www.anefa.org

